

Paris, lundi 3 juillet 2023

Renoncement aux soins, disparités croissantes, confiance en baisse... La deuxième édition du Bulletin de Santé des Français de NèreS dresse le portrait d'une France à deux vitesses

Près d'un Français sur deux a déjà renoncé à se soigner pour cause de trop grande **complexité du parcours de santé**. C'est l'un des résultats marquants qui ressort de la seconde édition du Bulletin de Santé des Français publié par l'association NèreS, menée en collaboration avec Toluna Harris Interactive. Comme l'année dernière, l'étude dresse **un état des lieux des perceptions du système de santé en France et des préoccupations des Français en termes de santé du quotidien**.

Outre la mise en perspective des résultats avec ceux de l'année passée, l'édition 2023 s'attache à mettre en lumière un certain nombre de mouvements d'opinion, dans un contexte post-covid marqué par des enjeux de désertification médicale et de difficultés économiques liées à l'inflation. Parmi les thématiques traitées, l'état de santé global des Français, l'impact de l'inflation sur leur accès aux soins, leur **perception des réformes idoines engagées par les pouvoirs publics, leur compréhension du parcours de soins** ou encore leur **rapport avec les différents professionnels de santé**. Face à ces constats, les Français sont tentés par des solutions extrêmes : 89% d'entre eux sont par exemples favorables à **l'obligation d'installation des médecins dans les déserts médicaux**.

La santé, un sujet au cœur des préoccupations des Français

Dans un contexte où la santé est jugée **très majoritairement comme un sujet important** (93%), les Français **sont 30% à se déclarer en mauvaise santé** et *a contrario* seuls 19% d'entre eux s'estiment en « très bonne » santé, soit des proportions relativement stables par rapport à il y a un an. **Ce sentiment de « très bonne » santé est plus prégnant chez les catégories aisées** (21%) et ceux qui estiment que la prévention est très importante dans la vision globale de leur santé (24%).

Au-delà de ce regard porté sur l'état de santé global, 19 % des Français estiment que leur santé physique s'est détériorée et **22% d'entre eux indiquent que leur santé mentale s'est détériorée depuis 1 an**. Cette détérioration semble marquer plus négativement les femmes (27% déclarent une détérioration de leur santé mentale et 23% une détérioration de leur santé physique) que les hommes (17% déclarent une détérioration de leur santé mentale et 15% une détérioration de leur santé physique). Parmi ceux qui déclarent une détérioration de leur santé mentale, les facteurs liés à **leur vie personnelle** (53%), les **préoccupations économiques et financières** liées au contexte économique et leurs **conséquences ressenties en matière de pouvoir d'achat** (46%) sont citées comme les causes principales de leur détérioration. Dans une moindre mesure, les contextes politiques national (réformes des retraites, etc.) et international (guerre en Ukraine, etc.) pèsent également sur le moral de ces derniers (31%).

Attentifs à leur santé, **les Français ont majoritairement le sentiment d'être bien informés sur les questions de santé** (85%). Une connaissance que nombre d'entre eux souhaitent encore améliorer (82%) et particulièrement les plus jeunes âgés de 18 à 34 ans (86%). Cet enthousiasme pour le besoin de connaissances supplémentaires doit toutefois se faire sur la base d'un principe de gratuité pour 78% de ceux qui souhaiteraient améliorer leur niveau d'information en santé.

Pour corroborer encore ce sentiment d'importance envers leur santé, **une forte proportion de la population déclare agir pour préserver son capital santé** : 78% font attention à leur alimentation, 62% pratiquent une activité sportive. **Les comportements pouvant être classés « à risque » ne sont pas absents mais se révèlent minoritaires** : 20% déclarent consommer 2 verres d'alcool ou plus par jour, 12% avoir des rapports sexuels non protégés avec de nouveaux partenaires, même s'ils sont plus fréquents chez les jeunes (18-34 ans).

Un parcours de soins jugé complexe, voire décourageant pour les Français

88% des Français déclarent avoir un médecin généraliste déclaré à l'Assurance Maladie. Si ce chiffre reste haut, il est important de le mettre en perspective avec la donnée recueillie lors de la précédente édition du Bulletin de santé des Français et qui démontre l'intérêt du suivi proposé par cet outil : en 2022, 95% des Français déclaraient avoir un médecin traitant. Ce différentiel représente une baisse notable en moins d'un an qui confirme la progression des déserts médicaux.

Cette situation est aggravée par les problématiques d'accès, puisqu'un ¼ de la population estime qu'il est difficile, voire très difficile (7%) de se rendre chez le médecin. Ce constat est encore plus marqué chez les populations qui déclarent que leur santé mentale ou physique s'est détériorée (35%). La principale raison avancée concerne le manque de médecins généralistes entraînant **des délais de prise de rendez-vous trop longs (66%)**.

A cette difficulté d'entrée dans le parcours s'ajoute **une complexité perçue du système de soins** : près de **7 Français sur 10 déclarent avoir des difficultés à comprendre quel spécialiste ils peuvent consulter sans passer préalablement par un médecin généraliste (72%)**, une proportion quasi identique s'agissant de savoir **ce qui est remboursé ou non par la sécurité sociale (75%) ou par leur mutuelle (72%)**. Ces difficultés **alimentent la perception d'un système de santé complexe (67%)**,

pouvant même **entraîner pour une large part de la population un renoncement aux soins** (45% et jusqu'à 58% chez les 18-35 ans).

Ainsi, ce renoncement aux soins semble-t-il **plus lié à cette complexité qu'à un manque de moyens financiers**, puisqu'ils sont 14% des Français à avoir eu besoin de consulter un médecin généraliste mais y avoir renoncé pour des raisons économiques.

Dans ce contexte, **les dernières réformes mises en place par les pouvoirs publics** pour fluidifier les prises en charge sont, bien que nombreuses, peu connues des Français. En effet, une grande majorité des Français ne connaissent pas ce que sont les contrats locaux de santé (75%), les Communautés professionnelles territoriales de santé (73%) ou encore les services d'accès aux soins (65%). **De plus pour la partie de la population qui connaît ces réformes, moins de 25% d'entre eux les jugent tout à fait efficaces** pour simplifier le système de soins.

Des professionnels de santé de proximité qui restent essentiels pour les Français

Si 84% des Français ont confiance dans le système de santé, **58% ont toutefois le sentiment que celui-ci se dégrade**, une tendance qui s'accroît par rapport à 2022 (+6 points).

Dans ce contexte, **les professionnels de santé de proximité restent des acteurs-clés pour une large majorité des Français s'agissant de leur santé au quotidien**. Ainsi, **le médecin généraliste continue-t-il d'incarner l'un des principaux réflexes face à des maux du quotidien, notamment pour de multiples problématiques dont les renouvellements d'ordonnance** (40% des motifs de consultations), le diagnostic de symptômes légers (36%) et par manque de possibilité de se procurer au comptoir des traitements connus mais uniquement disponibles sur ordonnance (21%).

Ils sont **dans ce contexte une large majorité (89%) à estimer que l'obligation d'installation de médecins généralistes dans les déserts médicaux seraient une solution efficace au regard des enjeux de santé actuels**.

Le pharmacien incarne la deuxième figure emblématique de la santé de proximité et du quotidien :

et s'ils sont 24% de Français à dire qu'il est difficile de se rendre chez un médecin généraliste, ils sont *a contrario* 96% des Français à juger **l'accessibilité du pharmacien extrêmement aisée**. Une large majorité de Français leur font **confiance par ailleurs pour traiter les maux du quotidien** (92%), faire de la **prévention** (91%) mais aussi **les orienter si besoin vers le professionnel de santé adéquat** (91%).

Le pharmacien devient également un interlocuteur **d'autant plus précieux que l'intérêt dans la prévention croît**. Là encore, nous constatons une dissonance entre l'attente de 91% des Français qui jugent la prévention en santé capitale, bien que 55% de la population totale regrette que cet **aspect soit insuffisamment mis en œuvre par les pouvoirs publics**.

Enfin, **malgré la montée en puissance des outils digitaux pour s'informer en matière de santé** (40% des Français déclarent utiliser internet comme source d'information), **la confiance en ces derniers reste perfectible** (60% de confiance pour des sites spécialisés santé et uniquement 14% pour les

réseaux sociaux). **Le contact humain avec le professionnel de santé de proximité reste le moyen privilégié par 63% des Français.**

Fort de ces constats, Nères, comme l'année précédente, a formulé des propositions qui visent à résoudre les différents dysfonctionnements révélés par l'étude.

1. Fonder le Conseil National du 1^{er} Recours en Santé (CNPRS), instance de concertation dédiée au 1^{er} recours qui recueille et traite les données sur les maux du quotidien et propose des solutions pour mieux les prendre en charge ;
2. Faire de l'officine la porte d'entrée pour les maux du quotidien en France, pour faciliter ainsi l'accès aux soins et soulager les médecins généralistes et les urgences ;
3. Développer la prévention du quotidien à travers la pharmacie et la bonne information des Français.

1. Fonder le Conseil National du 1^{er} Recours en Santé (CNPRS) : instance de concertation dédiée au 1^{er} recours qui recueille et traite les données sur les maux du quotidien et propose des solutions pour mieux les prendre en charge

Les rares **données sur les maux du quotidien** sont noyées dans les chiffres relatifs à toutes les pathologies. Cette situation pose question alors que 88% des Français sont concernés par des maux du quotidien et que cette absence de distinction devient un frein réel à l'émergence de mesures efficaces. De plus, le rôle exacerbé du projet de loi de financement de la Sécurité sociale dans le pilotage de la santé accouche d'une triple limite : une vision quasi-exclusivement budgétaire et financière ; une approche trop annualisée qui empêche une projection à moyen et long terme ; et enfin, un pilotage qui ne prend en compte que des actes et produits remboursés, ce qui exclut *de facto* les parcours de soins non-remboursés. Or sur le plan opérationnel, la prise en charge des maux du quotidien (très fréquents, concernant toute la population et nécessitant une intervention moins lourde mais rapide et avec un coût spécifique) répond à d'autres impératifs que les parcours de soins répondant aux maladies chroniques, pédiatriques, ou autres.

L'objectif de cette proposition réside dans la nécessité de **disposer de données fournies, mieux organisées, contrôlées, sécurisées et anonymisées par les autorités de santé pour proposer un pilotage efficace correspondant aux bassins de vie.**

Le pilotage des soins de 1^{er} recours par la donnée suppose, d'une part, **d'analyser la situation au niveau des territoires et en fonction de la population qui y réside.** Cela permettra de suivre la prévalence et l'évolution des maux du quotidien en temps réel, ainsi que de quantifier les difficultés d'accès et de navigation dans le parcours de soins et l'évaluer à travers un indice territorialisé. D'autre part, il requiert le **développement de solutions innovantes et adaptées** et les évolutions à mettre en œuvre (parcours de soins, délistage, nouveaux TROD...) pour répondre aux maux du quotidien rencontrés auprès de tous les professionnels de santé.

Nères propose ainsi de créer une instance de concertation (autorités de santé, représentants des professionnels de santé, des patients et des industries de santé du 1^{er} recours) **en charge de l'analyse, de la stratégie et du pilotage de la prise en charge des maux du quotidien via de nouvelles organisations des soins.**

« *La participation des industriels du 1^{er} recours via Nères offre de nombreux avantages à cet égard* » précise Paul-François Cossa, Président de Sanofi Santé Grand Public et nouveau Président de Nères avant d'ajouter que « *chaque acteur devra contribuer à ce Conseil National du 1^{er} Recours en Santé (CNPRS) à la mesure de leurs spécialités. Les industries de santé disposent pour leur part d'une forte expertise dans l'analyse de la donnée, d'une capacité intrinsèque à aligner les besoins avec le développement de nouvelles solutions de santé, sont capables d'assurer la mise à disposition des produits de 1^{er} recours nécessaires aux besoins issus de la nouvelle organisation du 1^{er} recours, ou encore soutenir la mise en œuvre et le déploiement de ces innovations comme par exemple des outils digitaux ou de formation* ».

En résumé, Nères appelle de ses vœux à **une participation active de tous les acteurs pour un système de santé plus efficace.**

2. Faire de l'officine la porte d'entrée pour les maux du quotidien en France, pour faciliter ainsi l'accès aux soins et soulager les médecins généralistes et les urgences

Les Français continuent de se rendre chez le médecin et aux urgences pour des maux du quotidien, contribuant ainsi à **l'engorgement du système de santé** : 22% des Français déclarent avoir été aux urgences au moins une fois au cours des 12 derniers mois pour des maux du quotidien, quand 36% des Français déclarent s'être rendus chez le médecin généraliste pour des maux du quotidien ou des pathologies bénignes sur leurs trois dernières consultations.

En parallèle, **les déserts médicaux progressent, ainsi que le renoncement aux soins**, alors même que plus de **9 Français sur 10 font confiance au pharmacien** pour traiter leurs maux du quotidien, ou les orienter vers d'autres professionnels de santé si besoin.

Nères propose ainsi d'instaurer un dispositif désignant l'officine comme le lieu de la prise en charge des maux du quotidien. Cela passe par le **renforcement du pharmacien sur les missions de conseil, d'orientation et de soins.** Sur ce sujet, Paul-François Cossa va plus loin et explique que « *le succès d'une telle mesure repose sur la condition sine qua non d'un dialogue renouvelé entre le pharmacien, le médecin traitant et l'infirmière référente ainsi que sur l'élargissement de l'éventail d'outils à la disposition des pharmaciens d'officine à travers les conseil dispensés et la réorientation dans le parcours de soins mais surtout, une plus grande gamme les tests d'orientation diagnostique et de médicaments de prescription médicale facultative* ». Ce renforcement de la mission de 1^{er} recours des pharmaciens impliquera des évolutions opérationnelles de la pharmacie (formation, équipe, aménagement, organisation...), qui peuvent être soutenus par les laboratoires.

3. Développer la prévention du quotidien à travers la pharmacie et la bonne information des Français

A travers cette étude, les Français ont aussi fait part de leur **volonté d'un engagement plus fort de l'Etat sur la prévention en santé** : si 91% estiment que la prévention en santé est importante, 55% regrettent que le gouvernement n'en fait pas assez sur le sujet. Cette prévention existe déjà, mais elle se matérialise soit par des mesures très spécifiques (préservatif gratuit pour les jeunes, dépistage, sevrage tabagique...) – des actions importantes que la population ne perçoit pas comme une politique homogène qui répond à un objectif global – soit par des mesures plus systémiques mais qui échappent aux Français (comme le ministère One Health).

Or les citoyens démontrent un intérêt croissant dans la recherche de leur bien-être, d'autonomie et soucieux de préserver leur santé et ce, quelle que soit la couche de la population. Pour répondre à cette aspiration, la stratégie gouvernementale doit **faire de l'information la première brique de la prévention**, l'étude mettant en effet en lumière une corrélation positive entre état de santé et connaissance en santé.

Nères milite pour une amélioration de la littératie en santé, de manière encadrée et en impliquant les laboratoires pharmaceutiques. Parmi les possibilités, **des campagnes dédiées** sur la santé et le bon usage des produits de 1^{er} recours, **des parcours de prévention** qui instaurent un dialogue régulier entre citoyen informé et professionnel de santé, ou encore **la lutte contre les mauvaises pratiques** de la part de certaines personnalités, telles que celles dénoncées par la loi « influenceurs ».

Nères propose ainsi de développer un parcours de prévention du quotidien qui se repose sur l'officine. Cela se concrétise d'abord par la **désignation du pharmacien comme le référent prévention du quotidien**. Cela nécessite ensuite de développer et faire connaître un **programme de la prévention du quotidien par le pharmacien** qui couvrirait des thématiques issues aussi bien d'orientations nationales (santé sexuelle, santé mentale...) que de besoins plus locaux (calqués sur les défis sanitaires locaux). Le dispositif devra par ailleurs **se concentrer en premier lieu sur certaines populations prioritaires telles que les jeunes** pour créer des parcours de prévention dédiés.

« Cette deuxième édition du Bulletin de santé des Français nous permet de constater que nous vivons une situation critique fasse à la prolifération des déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins ressenties par nos concitoyens » avertit Paul-François Cossa, avant d'ajouter plus optimiste « qu'il n'en demeure pas moins que les solutions existent ! Avec Nères nous nous fixons un objectif clair : proposer des solutions faciles à mettre en œuvre, immédiatement opérationnelles et qui nécessitent peu ou pas d'investissement public. Nous sentons que nous sommes à la croisée des chemins. Aussi, pour ne pas basculer du mauvais côté, nous sommes prêts à dépasser les silos afin de dialoguer de manière constructive avec l'ensemble des parties prenantes pour bâtir ces solutions et ce, en plaçant systématiquement les patients au centre du modèle. »

Méthodologie

Sondage quantitatif en ligne auprès de 2 018 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, réalisé du 24 au 31 mai 2023. Au sein de cet échantillon ont été interrogés 1 775 individus qui ont déclaré souffrir de maux du quotidien au moins une fois au cours des 12 derniers mois, ainsi que 746 personnes déclarant souffrir d'au moins une pathologie chronique.

A propos de Nères :

Nères (anciennement Afipa) est l'organisation professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques produisant et commercialisant des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux grand public et compléments alimentaires).

Retrouvez Nères sur : www.neres.fr - Twitter : @Neres_fr

CONTACTS PRESSE

Maxime Barlier / barlier@vianova-rp.com / 06.72.19.09.47

Nadia Hamidouche / hamidouche@vianova-rp.com / 06.77.27.72.13